

Communiqué de presse

Revendications salariales 2024

Société suisse des employés de commerce
T +41 44 283 45 30
info@kfmv.ch
secsuisse.ch

Employés Suisse
T +41 44 360 11 11
info@employes.ch
employes.ch

Zurich/Olten, le 10 août 2023 – **embargo de publication jusqu'au 10 août 2023, 9h**

CHF 300.– de plus: sécurité pour les personnes touchant de bas salaires

Le renchérissement des dernières années et l'évolution négative des salaires réels qui en a résulté affectent de manière disproportionnée les personnes travaillant dans le segment des bas salaires. Par conséquent, la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse réclament une augmentation salariale de minimum CHF 300.– par mois pour les personnes gagnant moins de CHF 4200.–. Compte tenu de la situation économique actuelle, du taux toujours élevé de l'inflation, du coût de la vie en constante augmentation et de l'évolution négative des salaires réels qui en résulte, les deux organisations d'employé-e-s demandent une augmentation des salaires allant jusqu'à 4.5% à compter de 2024.

C'est un fait incontestable: le coût de la vie ne cesse de croître en raison de l'inflation. En revanche, les salaires des employé-e-s n'ont guère augmenté, en particulier dans le segment des bas salaires. Les modestes augmentations salariales de ces dernières années ne suffisent plus pour compenser la hausse du coût de la vie. C'est pourquoi la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse réclament une augmentation des salaires allant jusqu'à 4.5% dès l'année 2024. Concernées sont notamment les entreprises qui n'ont pas accordé de compensation intégrale du renchérissement à leur personnel l'année dernière. En d'autres termes, la situation de chaque entreprise doit être considérée individuellement dans le cadre exigé. Les métiers à bas salaires constituent une exception: ici, il est impératif d'éviter une perte de salaire réel.

Les bénéfices augmentent, les salaires baissent: une situation qui ne peut plus durer

Les entreprises font du bénéfice: elles présentent à foison de bons résultats, voire de très bons résultats. Cependant, les employé-e-s ne le remarquent pas ou peu lors des négociations salariales, qui sont dans certains cas renvoyées à plus tard. «Chaque année, la productivité des employé-e-s augmente et, avec elle, les bénéfices des entreprises», explique Michel Lang, responsable du partenariat social à la Société suisse des employés de commerce. «Nous vivons actuellement une situation exceptionnelle: un marché du travail robuste et – ces deux éléments sont probablement liés – un comportement de consommation des ménages privés encore intact pour l'instant. Et pourtant, de nombreux ménages doivent faire face à une baisse de leur revenu réel, tandis que les entreprises distribuent des bénéfices à leurs actionnaires. Dans ce contexte, nos revendications salariales sont légitimes et nécessaires.» L'augmentation des salaires demandée est également indispensable du fait que le pouvoir d'achat des employé-e-s est d'une importance évidente pour l'économie suisse: s'il diminue, cela aura des répercussions négatives immédiates sur l'économie.

Des salaires attractifs, un investissement contre la pénurie de main-d'œuvre

L'augmentation constante du coût de la vie pénalise de manière disproportionnée les personnes travaillant dans le segment des bas salaires et entraîne de graves conséquences: un grand nombre de ces employé-e-s n'ont tout simplement plus de réserves financières ni de capacités. Par conséquent, la Société suisse des employés de commerce et Employés Suisse réclament que les entreprises fassent un effort, tout particulièrement pour les personnes touchant de bas salaires, sous la forme d'une augmentation salariale d'au moins CHF 300.– par mois au bénéfice des collaborateurs-trices gagnant moins de CHF 4200.– par mois pour un temps plein. «Les personnes travaillant dans le segment des bas salaires doivent être sûres qu'elles ne subiront pas de perte de revenu réel. C'est pourquoi le montant minimal réclamé joue un rôle important», explique Stefan Studer, directeur d'Employés Suisse. En outre, en période de pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises investissent dans leur propre avenir en proposant des salaires attractifs. Jamais autant de personnes n'ont été désireuses de changer d'emploi. Et jamais le moment n'a été aussi propice pour elles. «Les employeurs qui cherchent à retenir ou à attirer du personnel qualifié doivent dégager les ressources financières appropriées», déclare Stefan Studer.

Contact pour les médias

Société suisse des employés de commerce

Michel Lang, responsable du partenariat social, michel.lang@kfmv.ch, T +41 44 283 45 53
Plus d'informations: Communication, communication@secsuisse.ch, T +41 44 283 45 33

Employés Suisse

Stefan Studer, directeur, stefan.studer@angestellte.ch, T +41 44 360 11 41
Manuela Donati, collaboratrice communication, manuela.donati@angestellte.ch,
T +41 44 360 11 27 Plus d'informations: info@angestellte.ch, T +41 44 360 11 11

A notre propos

Société suisse des employés de commerce

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Dans toute la Suisse, elle représente environ 700 000 employé-e-s issus du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, du trafic aérien et de la location de services dans près de 40 conventions collectives de travail régionales et nationales et s'engage pour renforcer leur employabilité. En 2023, la Société suisse des employés de commerce célèbre son 150e anniversaire.

En savoir plus sur secsuisse.ch

Employés Suisse

L'organisation Employés Suisse représente les intérêts des employés auprès du monde politique et des entreprises. Depuis plus d'un siècle, elle est la voix des employés de la classe moyenne. L'organisation s'engage pour de bonnes conditions de travail, des salaires équitables et des emplois sûrs. Elle opère de manière constructive et fiable pour le bien de la société et de l'économie dans l'esprit du partenariat social. Employés Suisse propose à ses membres une offre complète et adaptée à leurs besoins en matière de formation continue, de conseils, de prestations et d'informations pour favoriser leur développement personnel.

En savoir plus sur employes.ch